



LA PRÉFÉRENCE NATIONALE, UNE FRACTURE DU MONDE DU TRAVAIL

Depuis les années quatre-vingt, les partis d'extrême droite dont le Front national devenu Rassemblement national font de la préférence nationale leur pilier idéologique, considérant qu'il faut donner la priorité de façon systématique, dans tous les domaines (santé, emploi, logement, études, etc.), aux Français par rapport aux étrangers, même s'ils sont nés ou s'ils y résident depuis de nombreuses années.

La CFDT combat cette vision du monde contraire aux principes fondateurs de la Déclaration des droits de l'homme et à l'article premier de notre Constitution. Nous nous opposons au principe d'une société dans laquelle la nationalité primerait sur tout le reste au mépris de l'égalité des droits, de la solidarité entre travailleurs.

DE QUOI PARLE-T-ON PRÉCISÉMENT ?

L'accès aux droits d'un étranger dépend déjà de son titre de séjour et de son ancienneté en France, avec des critères que le RN veut encore durcir. Ce que veut le Rassemblement national, avec la préférence nationale, c'est discriminer « à vie », et dans tous les domaines, les citoyens

en fonction de leur origine ou de leur nationalité.

À TRAVAIL ÉGAL, DES DROITS ET DES REVENUS DIFFÉRENTS ENTRE TRAVAILLEURS

Concrètement, inscrire la préférence nationale dans le droit permettrait à un travailleur français qui vient d'arriver dans une entreprise d'être prioritaire sur un travailleur d'origine étrangère présent depuis de nombreuses années : pour la formation professionnelle, pour son évolution de carrière, pour prendre ses congés, etc. En bref, tout faire pour barrer la route à l'intégration.

Dans son programme de 2022, le Rassemblement national entend également « réserver les aides sociales aux Français, et conditionner à 5 années de travail en France l'accès aux prestations de solidarité. »

Prenons un exemple concret :

Pour deux assistantes maternelles travaillant dans la même crèche associative, **l'écart de revenu à travail et situation égale serait de plus de 200 euros**

par mois, alors que ces deux travailleuses contribuent de la même manière au financement de l'État et de la sécurité sociale.

Samira, assistante maternelle, française

Revenu mensuel :

- Salaire : 1250 €
- Prime d'activité : 201 €
- APL : 65 €

Revenu disponible : 1516 €

Brechka, assistante maternelle arrivée il y a 2 ans en France

Revenu mensuel :

- Salaire : 1250 €
- Prime d'activité : 0 €
- APL : 0 €

Revenu disponible : 1250 €

Ces écarts s'accroissent pour les familles puisqu'elles n'auront plus droit aux allocations familiales ni d'allocation pour un enfant français né de deux parents étrangers. À cela s'ajoute la préférence nationale pour l'accès au logement.

Le Rassemblement national au pouvoir plongerait des milliers de travailleurs et travailleuses et leurs familles dans la grande pauvreté.

DES EMPLOIS ET DES DROITS SYNDICAUX INTERDITS

En plus d'élargir l'interdiction de certains emplois aux personnes étrangères, la proposition de loi constitutionnelle déposée en janvier 2024 par le Rassemblement national vise à « *interdire l'accès à des emplois dans l'administration, des entreprises publiques et des personnes morales chargées d'une mission de service public aux personnes qui possèdent la nationalité d'un autre État* »,

c'est à dire aux bi-nationaux. Cela représente 3,3 millions de Français qui pourraient demain se voir interdire l'accès à un emploi.

Aussi, au-delà de vouloir affaiblir les syndicats dans les entreprises, les administrations, et au niveau national, le RN a déposé des amendements lors du débat sur la loi pour le plein-emploi pour interdire aux travailleuses et travailleurs étrangers de pouvoir se présenter aux élections professionnelles. C'est considérer qu'un travailleur d'origine étrangère n'aurait pas la légitimité de porter la voix de ses collègues. C'est apporter sur les lieux de travail de la division, du repli sur soi et de la discrimination.

LE RN AU POUVOIR, CE SONT LES TRAVAILLEURS ESSENTIELS QUI TRINQUENT

Emploi, travail, logement, santé... Le Rassemblement national s'attaque à nos collègues et aux travailleurs et travailleuses d'origine étrangère qui ont été pour beaucoup en 1^{re} ligne lors de la crise Covid et ont contribué à faire tenir notre société, avec une reconnaissance qui n'a pas été souvent au rendez-vous.

La CFDT, qui a toujours défendu les droits des travailleurs sans condition, ne peut tolérer une telle vision discriminatoire de la société. Elle appelle l'ensemble des travailleurs et des travailleuses et l'ensemble des citoyens à la solidarité, à aller voter et à battre le Rassemblement national les 30 juin et 7 juillet prochains !



@CFDT



/la.CFDT



@cfdt_officiel



CFDT



@La_CFDT

CFDT.FR

**Rejoignez-nous
CFDT.FR/ADHESION**